
Adresse des administrateurs du district de la Montagne, ci-devant Saint-Affrique, qui offrent à la Convention le tribut de leur reconnaissance et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de la Montagne, ci-devant Saint-Affrique, qui offrent à la Convention le tribut de leur reconnaissance et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 688-689;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31529_t1_0688_0000_12

Fichier pdf généré le 23/01/2023

tinuels, de ces tragédies révoltantes dont sous prétexte de servir les intérêts du ciel, la terre a tant de fois été le théâtre ; on s'est lassé de tant de malheurs et la souveraineté de la raison a été proclamée avec enthousiasme dans tous les coins de la France, le fanatisme honteux et désespéré d'avoir secoué inutilement ses torches, s'est enfui en écumant de rage du sol de la liberté.

Cette heureuse et subite révolution dans l'empire sacerdotal, a cependant jeté de l'inquiétude dans quelques esprits, cette inquiétude s'est encore accrue, en entendant les cris des malveillants qui s'intriguent en tout sens pour faire crouler la montagne majestueuse où nos Législateurs assis bravent tous les volcans de l'aristocratie et dictent de sang-froid au milieu de tous les orages, les décrets qui font le bonheur du peuple français.

Ces malveillants couverts du masque d'une religion qu'ils n'ont jamais eue, ont jeté des cris d'alarmes à la vue des autels que la liberté élevait à la raison ; ils ont publié partout que les François dans le projet de renverser tous les trônes, n'en avoient pas même excepté celui de l'Être suprême.

Ah ! Citoyens, au nom de la patrie ne soyez pas dupes d'une calomnie aussi atroce, uniquement mise en jeu pour nous diviser, et [par] ce moyen renverser l'édifice de la constitution républicaine.

Ne vous alarmez pas, nos législateurs n'ont-ils pas eux-mêmes proclamé la sublime déclaration des droits de l'homme en présence de l'Être Suprême ; Eh ! qui pourroit le méconnoître, qui pourroit dire de bonne foi que l'ordre admirable qui règne dans l'univers n'est que l'effet d'un aveugle hasard, que celui qui seroit assez malheureux pour le penser, descende un instant dans le sein de la terre, qu'il regarde la nature travailler en silence à la formation des minéraux, à la végétation des plantes, à la nourriture des moissons, et qu'il dise après, s'il l'ose, qu'il n'aperçoit qu'une marche nécessaire, qui n'a pas besoin d'un conducteur. Oui, citoyens, il existe un être suprême et s'il n'en existoit pas, il faudroit en inventer un pour le bonheur du genre humain, comme l'a dit sagement un philosophe moderne ; sans cette idée, Socrate auroit-il avalé de sang-froid la ciguë qu'Anitus lui avoit préparée ? L'homme qui redoute malgré lui le néant n'éprouveroit-il pas des déchirements terribles ; si prêt de descendre dans le tombeau, il n'avoit pas l'espoir de s'endormir dans le sein de l'Être suprême.

Ne vous en rapportez donc pas, Citoyens, à ce que vous disent les ennemis de la chose publique, qui débitent malicieusement que tout est perdu, parce ce que les armes du fanatisme sont brisées ne vous regardez pas comme abandonnés au milieu de la nature, élevez à l'Être Suprême un temple dans votre cœur rendez-lui un hommage digne de lui et de vous, il vous écouterait avec plus de plaisir qu'il écoutoit les fourbes qui vous trompoient en le déshonorant.

Malheureusement cet Être échappe à vos regards, vos foibles yeux ne peuvent franchir l'espace immense qui vous sépare de lui. Eh bien ! dédommangez-vous de cette privation, en contemplant la raison, le seul emblème sous lequel il puisse être dignement représenté, entendez-la vous dire : « ô vous qui voulez le bon-

heur, ne résistez pas à ma loi, travaillez à votre félicité. Jouissez sans crainte, soyez heureux, abjurez toutes les chimères qui vous ont tant épouvantés, chassez de votre cœur toutes ces craintes qui troublaient votre sommeil, en vivant pour vous, vivez en même tems pour vos semblables, j'approuverai vos plaisirs, lorsque, sans vous nuire à vous-mêmes, ils ne seront pas funestes à vos frères. Intéressez-vous au sort de vos frères, essayez les pleurs de l'innocence opprimée, de la vertu dans la détresse ; que la douce chaleur de l'amitié, que l'estime d'une compagne chérie, que les caresses de vos enfants vous fassent oublier les peines de la vie, soyez justes parce que l'équité est le soutien du genre humain, soyez bons, parce que la bonté enchaîne tous les cœurs, soyez reconnaissants parce que la reconnaissance alimente et nourrit la bonté, pardonnez les injures parce que la vengeance éternise les haines, faites du bien à celui qui vous outrage, afin de vous en faire un ami et gardez-vous d'imiter le vindicatif qui se nourrit de fiel et de serpents et qui dans ses fureurs se dévore lui-même. Surtout, aimez votre patrie parce que son bonheur est celui de tous les citoyens ; faites, en sa faveur, tous les sacrifices qu'elle exigera de vous ; c'est à cette seule condition que vous serez dignes d'entrer dans mon temple ».

Oui ! emblème sacré de l'Être suprême, nous en serons dignes, il faudroit être bien ingrats pour ne pas aimer ta loi, n'est-ce pas à la lueur de ton flambeau que nous avons aperçu le précipice où la division nous auroit fait tomber ; sans toi, nos bras se seroient-ils intéressés pour nous donner le baiser de paix, viverions-nous aujourd'hui en frères. Reçois l'hommage de notre reconnaissance, c'est le serment que nous faisons de ne jamais casser le traité solennel, auquel tu as présidé, mais si par malheur un de nous en étoit tenté, il jettera les yeux sur toi et dans l'épanchement de son cœur, il viendra se jeter dans les bras de ses frères et répéter avec eux, mille et mille fois, Vive la République, Vive la Montagne.

JOS. DUMONCEL.

5

La société populaire de Gien envoie l'extrait du procès-verbal de l'inauguration du temple qui a été dédié à la raison, dans cette commune; Santerre, dit-elle, a joui des sentimens patriotiques qui nous animent, et les a encore exaltés par sa propre énergie.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

6

Les administrateurs du district de la Montagne, ci-devant Saint-Affrique, offrent à la Convention le tribut de leur reconnaissance; à votre exemple, disent-ils, nous travaillerons sans relâche à consolider l'édifice du bonheur

(1) P.V., XXXIII, 445. B^m, 30 vent. (1^{er} suppl^l).

public que vous avez fondé sur des bases sacrées, les droits et la souveraineté du peuple. Nous ne vous disons pas de rester à votre poste, il nous suffit de savoir que vous avez juré de sauver la patrie, hâtez le triomphe de la liberté et de l'égalité : vivre et mourir pour elles, c'est le vœu de nos cœurs républicains.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Saint-Affrique, 18 vent. II*] (2).

« Représentants,

Les administrateurs révolutionnaires du district de la Montagne placés par votre vertueux collègue, Paganel, vous offrent le tribut de leur reconnaissance, en contemplant avec enthousiasme, le génie de la Liberté, qui plane sur la Montagne tutélaire. Oui, Législateurs, depuis la régénération du grand corps politique, nous pouvons dire que nous comptons nos jours, par vos bienfaits ; à votre exemple, nous travaillerons sans relâche à consolider l'édifice du bonheur public, que vous avez fondé sur des bases sacrées, les droits et la souveraineté du peuple. Nous ne vous dirons pas, Législateurs, de rester à votre poste, il nous suffit de savoir, qui vous avez juré de sauver la patrie ; hâtez la dernière heure des conspirateurs de tout genre. Hâtez le triomphe de la liberté, de l'égalité. Vivre et mourir pour elles, c'est le vœu de nos cœurs, Républicains, ce sont les expressions franches et prononcées des administrateurs du district de la Montagne. »

DELMAS (*présid.*), D. SARRUD, MAZARIN, GRAND, LAPORTALÈRE, TOULOUCHE, DURAND, MERCIER, GUÉRAUD (*agent nat.*).

7

La société populaire de Vichy, composée de tous les habitans de cette commune, applaudit aux mesures révolutionnaires décrétées par la Convention, et jure de les maintenir de tout son pouvoir. Elle annonce que la commune dont la population ne va pas à mille âmes, compte dans les diverses armées de la République 68 défenseurs de la patrie, enrôlés volontairement, et auxquels elle a donné 2 600 l.; qu'il y a un an elle a fait déposer au district 36 habits d'uniformes, et beaucoup d'effets d'équipement; qu'ayant renoncé une des premières au fanatisme, elle a fait don à la Nation de 75 marcs d'argenterie, et de 493 l. de cuivre provenant de ses églises; que dans le courant de la décade dernière, elle a remis au comité de surveillance de Cusset 105 l. en argent monnoyé, 312 l. 10 s. en assignats, 4 petites croix d'or, 8 croix d'argent, 100 l. de charpie, 84 chemises, 2 paires de bas et 4 paires de guêtres : enfin, qu'elle a toujours payé exactement ses contributions, et que les rôles de 1793, qui ne sont en recouvrement que depuis peu de temps, sont presque remplis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIII, 445-46.

(2) C 294, pl. 983, p. 30.

(3) P.V., XXXIII, 446. Bⁱⁿ, 30 vent. (1^{er} suppl.).

8

La société populaire de Villemur, district de Toulouse, écrit que le fanatisme est banni de cette commune, et que ses habitans se livrent tout entiers au culte de la raison; elle désire que son exemple soit suivi dans toute la République, pour prouver à l'univers que les Français ne veulent souffrir aucun genre de despotisme.

L'ordre du jour, invoqué sur cette adresse, est adopté (1).

[*Villemur, 29 pluv. II*] (2).

« Représentants,

Le fanatisme n'est plus à l'ordre du jour, nous méprisons autant les marchands d'ornemens que les armées combinées des despotes, nous avons un curé, nous l'avons renvoyé pour nous livrer en entier au culte de la Raison. Puisse notre exemple être bientôt suivi de toutes les communes de la République, afin de prouver, par ce moyen, à l'univers que les Français ne veulent aucun genre de despotisme. S. et F. »

LAPEIRE (*présid.*), GIBERT cadet (*secrét.*), RATIER (*secrét.*), VALADET (*secrét.*), BENECH fils (*secrét.*).

9

Les administrateurs du district de Chatillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, annoncent que depuis que les biens des émigrés sont en vente, ils ont fait 81 adjudications, que le prix de l'estimation étoit de 66,143 l., et que celui de la vente s'est élevé à 201,377 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (3).

10

La municipalité et la société populaire de Fos, district de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, écrivent qu'habitans le dernier village de France vers la frontière d'Espagne, ils ne connoissent point de patrie avant la révolution, mais qu'aujourd'hui elles ont le bonheur d'en avoir une : elles prient la Convention de ne quitter les rênes du gouvernement que quand il sera assis sur des bases inébranlables, et demandent le bulletin.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de correspondance (4).

[*Fos, 18 vent. II*] (5).

« Citoyens représentants,

Habitans du dernier village de l'ancien territoire français vers la frontière d'Espagne, avant

(1) P.V., XXXIII, 446. Bⁱⁿ, 30 vent. ; *Débats*, n° 548, p. 14.

(2) C 295, pl. 996, p. 14.

(3) P.V., XXXIII, 446-47. Bⁱⁿ, 30 vent. ; *C. Eg.*, n° 580.

(4) P.V., XXXIII, 447.

(5) Dxl 25, doss. 127, p. 8.